

PERMIS INTERNATIONAL OU ÉCHANGE DE PERMIS DE CONDUIRE : COMMENT FAIRE ?

- **Anticipez au maximum votre demande de permis international** ou d'échange en n'attendant pas le dernier moment et en faisant la demande le plus rapidement possible. Le délai de traitement d'une demande de permis international est actuellement de 10 semaines, hors délais postaux ;

- **Inutile de vous rendre en préfecture, la demande s'effectue uniquement par courrier** (simple ou suivi) sauf si vous êtes domicilié à Paris (75) :

CERT PCI

TCA 33254

44035 NANTES Cedex 1

ou

CERT EPE

TSA 63527

44035 NANTES Cedex 1;

- **N'oubliez pas de bien joindre une enveloppe prêt à poster** en lettre suivie 50 g, libellée à vos nom et adresse ;

- **Pour les urgences professionnelles traitées en priorité, joignez une attestation de votre employeur** en précisant la date de départ dès le dépôt de votre dossier, pour ne pas retarder la procédure.

PLUS D'INFOS : WWW.LOIRE-ATLANTIQUE.GOUV.FR